



Association Romande du syndrome de  
Sjögren  
Grosjean Alice  
1800 Vevey

Vuarrens, le 13 juin 2012

Madame Grosjean,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre association a été acceptée à l'unanimité comme Membre Actif de ProRaris, Alliance Maladies Rares-Suisse.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement ainsi qu'un barème des cotisations tel que décidé lors de l'assemblée constituante du 26 juin 2010.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter et vous transmettre des informations relatives à l'assemblée des délégués de ProRaris qui aura lieu le 23 juin 2012, dès 14heures à Berne.

Nous vous remercions pour votre confiance et au plaisir de peut-être vous rencontrer le 23 juin.

Le Comité ProRaris

Annexes : Bulletin de versement, barème des cotisations, convocation et annexes.